



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 74152

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés d'adéquation entre les systèmes de vidéosurveillance publics et privés. En effet, les installations privées ne peuvent pas filmer les abords du lieu qu'elles doivent surveiller, car ce sont des espaces publics qui leur échappent. Or, ces espaces sont ceux par lesquels les délinquants éventuels parviennent au lieu de leur forfait. Par ailleurs, il arrive qu'un équipement privé fasse doublon avec un système public. Il souhaiterait donc savoir s'il est envisageable d'harmoniser les équipements publics et privés lorsque la situation l'exige afin de mutualiser les moyens mis en oeuvre et de parvenir à une meilleure efficacité.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74152

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2005, page 8881